DESHERBANT MICROGRANULE

Désherbant préventif en microgranule des zones plantées d'arbres et d'arbustes

LES +

- *3 matières actives complémentaires :*

- *très large spectre d'efficacité en préventif.*
- *Rapidement fixé par le sol.*
- *Très bonne sélectivité.*
- *Très longue persistance d'action (6 mois et plus).*
- *Très facile d'emploi.*

COMPOSITION

Microgranule à épandre contenant :
Carbétamide : 1%
Oxadiazon : 2%
Diflufénicanil : 0,1%
A.M.M. n° 9700358
Classement Xn et N.

UTILISATION

Désherbant préventif et sélectif au pied des arbres et arbustes d'ornement en plantation, en pépinière, en voirie, sur terrasses paysagères, dans les cimetières paysagers, les parcs et jardins publics, îlots directionnels, …

MODE D'ACTION/EFFICACITE

DESHERBANT MICROGRANULE est composé de trois matières actives complémentaires :

L'oxadiazon et le diflufénicanil sont des antigerminatifs agissant par contact sur les tissus jeunes notamment la tigelle lorsqu'elle traverse le sol traité.

La carbétamide possède un mode d'action racinaire et est donc absorbée par les radicelles des graines de mauvaises herbes en germination.

De ce fait, **DESHERBANT MICROGRANULE** empêche

la levée d'un très grand nombre de graminées et de dicotylédones (très large spectre d'efficacité) et possède une persistance d'action de 6 mois et plus.

DESHERBANT MICROGRANULE remplace avantageusement dans notre gamme **les produits à base de dichlobénil** arrêtés fin septembre 2009.

SELECTIVITE

La liste complète des plantes pour lesquelles **DESHERBANT MICROGRANULE** est sélectif est disponible sur simple demande.

DOSES ET USAGES HOMOLOGUES

Désherbage sélectif des arbres et arbustes d'ornement en pépinières et espaces verts : 120 kg/ha soit 12 g/m².

MODE D'EMPLOI

1) Epoque d'utilisation :

DESHERBANT MICROGRANULE s'utilise de préférence pendant le repos de la végétation, c'est-à-dire en automne et en hiver, sur un sol propre, humide et bien émietté.

2) Mode d'application et dosage :

DESHERBANT MICROGRANULE s'applique à la volée ou à l'aide d'un épandeur au pied des végétaux à la dose de 12 g par m².

3) Précautions d'emploi :

- Ne pas traiter des plants de moins de 1 an, ou mesurant moins de 10 cm de hauteur, ni des boutures non racinées.

- Ne pas travailler le sol en profondeur après épandage du produit.

- Si le sol est très sec, arroser après l'épandage.

CONDITIONNEMENT

- Sac de 20 Kg.

(Code article : 69940/25)

Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Février 2010

EUROFOX
113, AVENUE ROGER SALENGRO
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
TEL : 01.48.82.40.77 FAX : 01.48.82.00.11
PORTABLE : 06.86.20.49.62 E mail : contact@eurofox.fr
Site Internet : www.eurofox.fr